

## Les fonctionnaires travaillent de moins en moins

VOICI DE QUOI RELANCER LE DÉBAT SUR LES AVANTAGES DES FONCTIONNAIRES. Et redonner du lustre à la proposition du candidat François Fillon d'augmenter leur durée de travail de 35 à 39 heures.

Pour la première fois, le service statistique du ministère de l'Emploi a publié, dans sa traditionnelle étude sur le temps de travail, le détail des écarts entre entreprises privées et administrations. Certes, ces chiffres se basent sur les seules déclarations des

travailleurs, mais ils sont néanmoins très instructifs. Voire explosifs.

« La durée du travail a diminué dans la fonction publique alors qu'elle est à peu près stable dans le secteur privé », observe François Ecalte, spécialiste des finances publiques et créateur du site Fipeco.fr. En 2015, les salariés du privé à temps plein affirment avoir travaillé quelque 1688 heures, contre 1526 heures pour les fonctionnaires. Soit une différence de plus de 10%! L. F.

### LEÇON N° 1 Décrochage

La France est en queue de la classe européenne en matière de temps de travail. La durée annuelle de travail des salariés à temps plein est inférieure de 228 heures à celle des Britanniques, de 200 heures à celle des Allemands et de 130 heures à celle des Italiens. En revanche, côté productivité, la France se situe au sixième rang européen devant l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie.

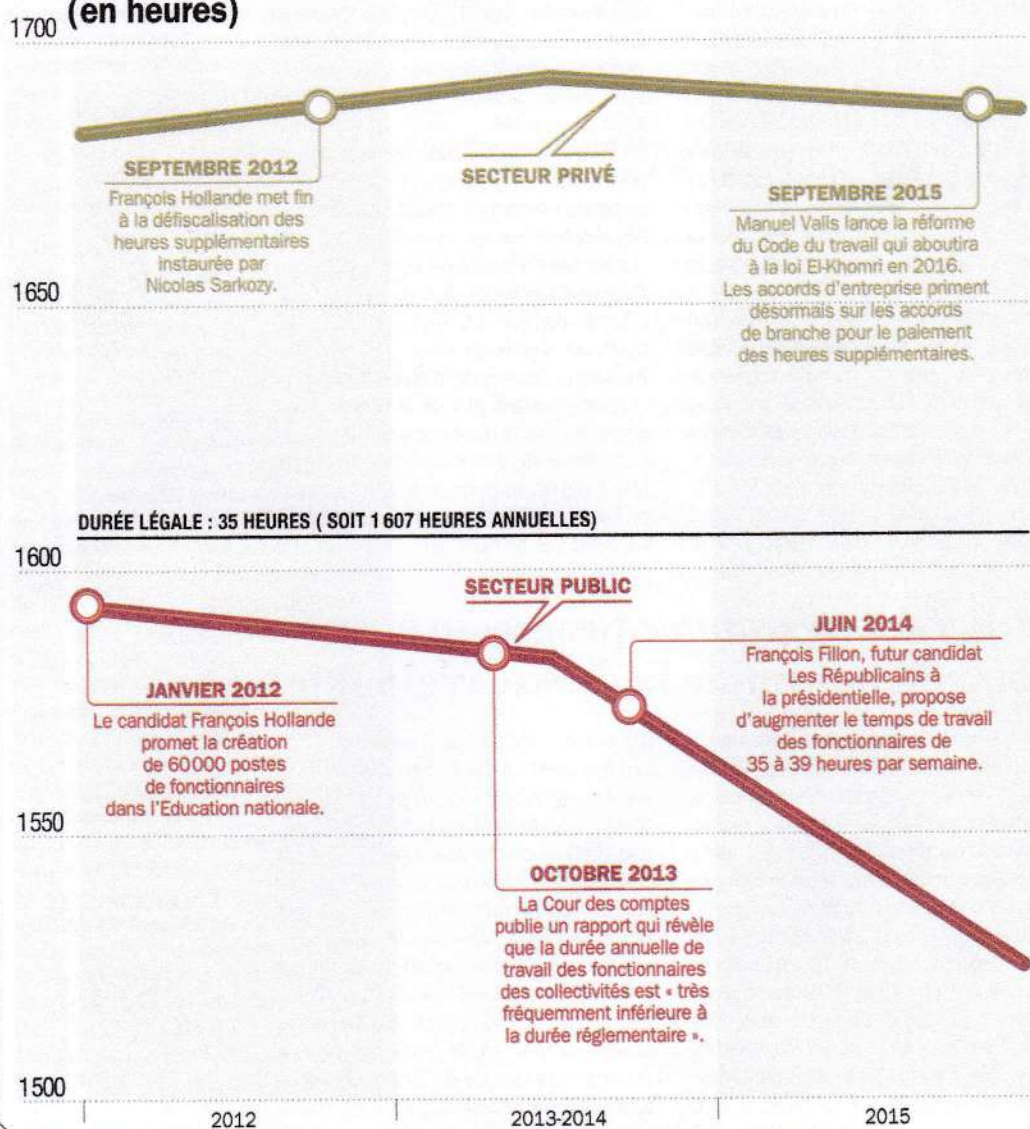
### LEÇON N° 2 Décalage

Les fonctionnaires à temps plein travaillent 81 heures de moins que la durée légale annuelle fixée à 1607 heures. Un écart lié au poids des enseignants et de leurs nombreux jours de congés ainsi qu'aux faibles horaires dans les collectivités locales. Hors enseignants, la durée annuelle de travail des fonctionnaires grimpe à 1590 heures par an.

### LEÇON N° 3 Déphasage

Passé de 5 à 10%, l'écart du temps de travail entre salariés du privé et fonctionnaires a doublé entre 2012 et 2015! Un creusement dû à l'augmentation du nombre d'enseignants au sein de l'Etat et à la poursuite de la baisse du temps de travail dans les collectivités locales.

### Durée annuelle du travail à temps complet (en heures)



SOURCES : DARES, COUR DES COMPTES, FIPECO